

La bénédiction du corps aux funérailles

La période du Covid a bouleversé nos pratiques, notamment concernant la célébration des funérailles à l'église. Dans une préoccupation sanitaire, la bénédiction des fidèles avec l'eau bénite a été interrompue. Aujourd'hui rien ne nous interdit de la remettre en place. Il serait dommage de perdre la mémoire de ce beau geste.

Néanmoins, l'occasion nous est donnée d'en retrouver le sens et de ne pas le banaliser. Le Service PLS vous propose une formulation pour l'introduire.

Après un invitoire qui introduit un temps de silence et l'ensemble du rite, on peut dire :

Dans un dernier geste, chacun de nous va maintenant pouvoir s'avancer pour dire adieu à N/

Vous avez la possibilité de le faire de 2 manières :

Vous pouvez bénir le corps en traçant le signe de la croix avec l'eau qui rappelle le baptême, porte de la vie éternelle.

Vous pouvez également, dans un geste de respect et d'affection, marquer un temps de recueillement, vous incliner ou poser délicatement la main sur le cercueil.

Vivons cette démarche dans un climat de prière et d'espérance.